

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

DU 6 NOVEMBRE 2015

<b>Personnes présentes :</b> L'ensemble de l'équipe pédagogique Les représentants des parents d'élèves M. Christophe Gleitz, inspecteur de l'éducation nationale Mme Nicole Fullenwarth représentante de la mairie M. Claude Escot (Francas) Mme Isabelle Ripp (Francas) M. Saïd Ghedir, parent d'élève et chercheur	<b>Personnes absentes (excusées) :</b> Mme Bernadette Gillot, adjointe au maire Mme Schreyeck, médecin scolaire Mme Keiser Weber psychologue scolaire Mme Antoine, M.Kunz représentants des parents Mme Thiry enseignante <b>Personnes absentes:</b> M. Gadyrka
---	--

La réunion débute à 18h.

### 1. PRESENTATION DU NOUVEAU CONSEIL – BILAN DES ELECTIONS

Dans la pochette remise à chaque participant se trouvent la liste des noms des représentants et la participation comparée des parents aux élections des dernières années.

Après un tour de table de présentation, le directeur remercie les parents qui se sont investis pour l'organisation.

Cette année, il y a eu un fort engagement des parents pour être candidat et nous avons cette année 7 suppléants.

La participation -un petit peu en dessous de 50%- est aussi un bon résultat pour notre école, au vu des résultats des dernières années, en sachant qu'il n'y a qu'une liste.

### 2. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 04/06/15

Le procès verbal de la réunion du dernier conseil du 4/06/15 est approuvé à l'unanimité.

M. Leroux souhaite que le compte rendu soit affiché plus rapidement que ce n'est actuellement. M. Martinez met en avant la nécessité de l'approbation des membres du conseil d'école. Le directeur souligne que les parents élus sont censés faire le lien avec les autres parents.

M. Leroux propose de le faire signer avant le prochain conseil.

M. Gleitz indique que c'est possible si tous les parents élus sont d'accord sur le PV et pleinement mandatés par le reste des parents élus. Le PV ne pourra donc plus être contesté au prochain conseil.

M. Martinez rappelle que ce n'est pas toujours mal d'avoir un peu de recul. Cette distance laisse aussi du temps aux parents qui sont responsables et garants pour et devant les autres parents.

Dans cette nouvelle configuration, pour la relecture puis l'approbation, il devra y avoir une majorité de parents élus à approuver. Si un parent présent lors de la réunion n'est pas d'accord, il devra se manifester avant le vote pour introduire une modification dans le compte rendu. De leur côté, les enseignants voteront l'approbation, lors d'un conseil des maîtres.

Un vote est alors proposé afin d'entériner la proposition:

Faut-il avancer la publication du compte-rendu du conseil d'école (délai d'un mois)?

OUI: 18 et NON: 9

Votants: Tous les enseignants + les parents élus présents + 2 premiers suppléants de la liste (Mme Bocquet et Mme Leplat).

La proposition est adoptée.

### 3. ATTRIBUTION ET RÔLE DU CONSEIL

Dans la pochette remise aux parents en début de conseil, se trouvent un texte en lien avec le conseil d'école et pour les nouveaux parents le décret de 2006 sur la place des parents d'élèves.

Par ailleurs, le directeur insiste sur la lettre de la ministre qui fait aussi partie du dossier, qui a été affichée dans le panneau extérieur et qui donne un caractère particulier à la place des parents dans l'école en cette rentrée.

Le ministère a depuis plusieurs années la volonté de considérer la relation aux parents comme une « coopération entre les parents et l'école ».

M. Gleitz insiste sur le fait que justement le conseil d'école est une instance de dialogue où les parents ont pleinement leur place dans la réflexion sur les aspects éducatifs de l'école (pas pédagogiques). Notamment sur les valeurs transmises par l'école. Il évoque aussi la réserve citoyenne dont les parents doivent pleinement s'emparer. Il invite instamment les parents à mobiliser les autres parents sur ces sujets.

Il les remercie de leur présence.

#### **4. RESULTATS DE L'ENQUÊTE SUR LE CLIMAT SCOLAIRE – INTERVENTION DE M. GHEDIR**

L'idée de l'enquête est née en 2014-2015 de la volonté d'améliorer le bien-être dans l'école. M. Ghedir (thèse sur la violence à l'école, chercheur à l'université de Franche-Comté) est à l'origine de la rédaction du questionnaire qui a été repris en conseil des maîtres puis en conseil d'école avant d'être présenté aux élèves. M. Martinez rappelle que c'est l'équipe mobile de sécurité de l'académie qui a fait passer l'enquête (sans la présence des enseignants) en juin 2015. Elle a aussi procédé au dépouillement et a produit des résultats statistiques. Chaque questionnaire était anonyme. Les seuls élèves du cycle 3 ont répondu au questionnaire.

M. Ghedir présente son analyse des résultats de l'enquête sur le bien-être à l'école République. Il précise tout d'abord que plusieurs aspects entrent en considération quand on parle du climat scolaire: ici, on s'est axé sur le bien-être. La rédaction a utilisé comme base une enquête habituellement utilisée. Il regrette que les résultats de l'enquête soient uniquement quantitatifs et non pas qualitatifs.

Présentation des résultats :

M. Martinez évoque les problèmes de formulation. Mais M. Ghedir explique que les réponses sont données à travers une échelle, ce qui est habituel ( par exemple: pas bien du tout; pas très bien; plutôt bien; tout à fait bien).

M. Martinez relève le paradoxe entre le pourcentage d'élèves qui se sentent bien à l'école et ceux qui ont envie d'aller en classe. 91,1% des élèves se sentent bien à l'école mais 19,2% n'aiment pas beaucoup aller en classe.

Les élèves sont presque unanimes pour s'accorder qu'on apprend bien dans leur école (99,3%).

Dans certains lieux de l'école, les enfants se sentent moins en sécurité (couloirs, escaliers, toilettes). M. Ghedir regrette donc l'absence d'enquête qualitative pour éclaircir ces points.

Au niveau de la violence entre élèves, il semblerait que ce soit la violence verbale qui soit la plus importante.

Mme Da Silva relève la présence de racket à l'école. M. Gleitz explique que c'est bien qu'on s'aperçoive que ça existe aussi « chez nous ».

M. Ollivier explique que c'est déjà revenu à ses oreilles que des élèves se soient fait dérober leur goûter.

MM. Martinez et Ghedir pointent aussi les élèves qui se sentent rejetés par leur enseignant: cela favorise le sentiment d'injustice.

Pour conclure, M. Ghedir trouve que le climat de l'école qui ressort de cette enquête est relativement serein, comparé aux résultats d'autres enquêtes.

M. Martinez explique que le dédoublement de la récréation est aussi une réponse à ce questionnaire avec la volonté d'améliorer le bien-être dans l'école.

Un renouvellement de l'enquête dans 2 ou 3 ans, afin de permettre une comparaison, paraît souhaitable pour le directeur.

M. Léonard s'inquiète des quelques réponses données au déshabillage dans les toilettes. M. Martinez explique que les résultats de l'enquête ne veulent pas dire que les élèves n'ont pas été entendus ou que cela n'a pas été réglé d'une manière juste.

Mme Genet demande qui aura accès aux résultats. M. Martinez ne souhaite pas les diffuser au-delà des enseignants et des membres du conseil d'école. Il s'agit d'un outil de travail pour l'école.

#### **5. SITUATION DE RENTREE**

- Effectifs:

Notre école comptait 324 élèves à la rentrée de septembre, soit 20 élèves de plus qu'en septembre 2014. Les prévisions pour septembre 2016 annoncent une nouvelle augmentation d'environ 50 élèves. Il y aura par exemple 45 élèves en CP bilingue.

- Situation du bilingue :

Cette rentrée a été aussi marquée par les difficultés engendrées par le recrutement des enseignants en classes bilingues. A deux reprises, une enseignante a démissionné. A l'heure actuelle, le poste d'enseignant bilingue du CE1 a été pourvu.

- Intervention de l'inspecteur M. Gleitz

M. Gleitz explique qu'il a rencontré une délégation de parents et M. Martinez l'a aussi alerté ainsi que la mairie. L'académie connaît des difficultés de recrutement pour ces postes. Ils sont offerts au concours mais la qualité des candidats n'est pas au rendez-vous. Sur 70 candidats, 25-30 seulement sont retenus pour pourvoir les 50 postes proposés annuellement. Ils sont souvent très bons en allemand mais maîtrisent moins les aspects pédagogiques. Malheureusement cela crée une instabilité qui arrive plus dans les écoles où le bilingue est encore d'installation récente, comme à l'école République.

Il remercie l'équipe enseignante qui a fait des propositions pour améliorer la situation.

Les personnes recrutées après le mouvement sont contractuelles (elles ne sont pas enseignants titulaires, après un concours). L'inspection essaie de les former rapidement et au mieux. Elle va suivre le dossier de manière attentive. Il invite aussi les municipalités à ne pas se précipiter sur des ouvertures de site bilingue (Bischheim Ouest) afin de ne pas aggraver la situation.

M. Gleitz invite les parents à profiter de sa présence pour poser des questions.

Mme Leplat évoque l'éventuelle perturbation pour les élèves. Mme Baldeweck (enseignante de la partie française pour la classe concernée par l'absence d'enseignant en allemand) intervient en disant qu'il semblerait que les élèves ne soient pas inquiets et que cela a surtout perturbé les parents et les enseignants. M. Gleitz ne pense pas que ces deux mois de retard impactent la scolarité des élèves.

Une question est aussi posée sur le niveau du concours de recrutement des enseignants d'allemand moins exigeant que pour le monolingue. L'inspecteur explique que ce n'est tout de même pas un recrutement au rabais, au contraire.

M. Leonard demande quelles sont les raisons de ce problème de recrutement.

M. Gleitz explique que l'attractivité de l'Allemagne est très forte pour les enseignants bilingues car ils y sont mieux payés. Il y a même encore 2-3 classes dans l'académie qui n'ont pas d'enseignant d'allemand.

Une des pistes c'est d'autoriser certains enseignants à faire français et allemand dans la même classe.

Mme Genet s'inquiète de la surcharge des effectifs sur les classes monolingues.

L'inspecteur explique que cela peut arriver sur certaines années mais que ce n'est pas une norme, au contraire. Il explique qu'il veut être attentif au fait que cela ne crée pas des écoles à deux vitesses (effet filière).

Il annonce que les sections bilingues (élèves bilingues et monolingues mélangés au sein d'une même classe) sont en train de refaire leur apparition.

Les CM2 d'Exen à Schiltigheim l'expérimentent sans surcoût grâce à une organisation particulière pensée par l'équipe enseignante.

M. Gleitz prend bonne note de la montée des effectifs pour les années suivantes.

Mme Chamaly évoque aussi le problème des inclusions des élèves d'ULIS avec des effectifs aussi importants dans les classes monolingues, sachant que l'inclusion est compliquée dans une classe bilingue.

L'inspecteur l'entend et prend ces données comme un facteur favorisant supplémentaire d'ouverture de classe, à la rentrée prochaine.

## **6. MISE EN PLACE DE LA FORMATION DES ELEVES A LA MEDIATION INTERVENTION DE M. ESCOT ET DE MME RIPP**

M. Martinez rappelle l'historique des médiateurs dans notre école. Les précédents médiateurs portaient un vêtement distinctif et servaient de relais aux enseignants de service de récréation. Il relict également un compte rendu de conseil de représentants des élèves où sont évoquées les plaintes contre les médiateurs. C'est dans ce contexte que les médiateurs avaient été supprimés. C'est la demande réitérée des représentants des élèves et aussi des enseignants qui a permis cette nouvelle réflexion sur le vivre ensemble, l'amélioration du bien être dans l'école et la formation qui va bientôt commencer.

Mme Ripp est présidente des Francas du Bas-Rhin et présente l'association et ses objectifs : favoriser la citoyenneté chez les enfants (concours d'affiches, médiateurs), organisation et développement des ateliers philo, mise en place des Projets éducatifs locaux auprès des municipalités.

Claude Escot se présente aussi en spécifiant qu'ils sont tous deux des enseignants à la retraite, donc connaisseurs des enjeux de terrain.

Il évoque le bilan plutôt positif de l'enquête mais il y a bien entendu des choses à améliorer. Il s'agit de changer l'attitude des enfants entre eux par la médiation. Il faut aider les enfants à comprendre qu'une attitude gentille et ouverte envers les autres peut être très positive, y compris pour eux-mêmes. Un travail dans le domaine de la médiation apparaît intéressant. Ce projet n'aura de sens que s'il est valorisé par les adultes (parents et enseignants).

Les élèves qui suivront la formation seront des « médiateurs de petites disputes ». En effet, la plupart des petites disputes peuvent provoquer de grandes disputes si on n'intervient pas tout de suite en dédramatisant ces situations. Ce sera le rôle des médiateurs qui ne seront pas des surveillants ni des sous-chefs. Ils auront un rôle d'intervention gentille.

Un quart des élèves de l'école seront formés. Leur comportement pourra alors faire des émules et avoir des répercussions positives dans la relation des enfants avec leur entourage.

La formation consistera en jeux de rôle et en situations de médiation.

Après leur formation, les élèves resteront médiateurs grâce à leur comportement.

Ils seront aussi formés à faire des compliments aux autres (regard positif).

Ils travailleront aussi sur la technique du message clair: exprimer ses sentiments sur une situation de manière calme et tranquille.

Il n'y a pas de certitude sur les résultats mais notre volonté est d'entraîner un changement de comportement.

La formation aura lieu à raison de trois après-midi par période pour une vingtaine d'enfants (2 enfants par classe).

M. Martinez explique qu'un mot sera distribué aux parents pour leur présenter le projet.

La formation commence le 23 novembre 2015.

L'idéal ce serait que tous les enfants aient la chance de suivre la formation.

Les médiateurs seront volontaires. Ceux qui vont vivre ça donneront envie aux autres enfants de faire la même chose.

Le directeur explique que l'enjeu est que cela devienne une nouvelle attitude d'école.

Mmes Da Silva et Fanchin trouvent que les CP devraient être associés à cette formation car ils ne sont pas mélangés aux autres dans la cour de récréation.

La formation sera dispensée par M. Escot et Mme Ripp.

## **7. REGLEMENT DE L'ECOLE- CHARTE DE LA LAICITE**

- Le règlement:

Aucune remarque sur le règlement actuel qui est donc maintenu.

- La charte de la laïcité:

Suite à l'affichage de la Charte de la Laïcité dans toutes les écoles en septembre 2013, le rectorat a demandé à la rentrée que ce document important soit présenté aux parents et soit éventuellement signé.

P. Martinez expose la situation et propose de réfléchir à sa présentation: doit-il être agrafé au règlement de l'école -ce qui est difficile, car dans notre école le règlement est collé-, doit-on prévoir un espace pour une signature.

Les parents proposent une diffusion simple sans signature.

Personne ne s'oppose à cette proposition.

Mme Pencreac'h demande si cette charte est abordée avec les élèves en classe. M. Martinez explique que ce sera le cas dans le cadre de l'Enseignement Moral et Civique notamment en CM1 et CM2.

M. Ollivier explique que le projet PasSages reprend également ces thèmes.

M. Martinez insiste cependant sur la nécessité d'explicitier ces valeurs qui sont souvent présentes à l'école mais sans être nommées.

## **8. PROJET D'ECOLE**

Nous avons fait le bilan au dernier conseil du précédent projet d'école (2011-2015).

Le directeur souhaite présenter les grandes lignes du nouveau projet d'école (2015-2018).

Le projet s'articule autour de deux grands axes: la maîtrise de la langue française et la citoyenneté.

Un document fait partie de la pochette et reprend les trois objectifs choisis par l'école:

- Mieux parler et mieux lire pour assurer la maîtrise de la langue française

Il s'agit avant tout de permettre aux élèves d'améliorer leur langue orale et d'avoir des outils pour structurer cette expression dans la classe (notamment présentations).

En lecture, il s'agit à la fois d'assurer la maîtrise de la lecture en CP, de développer des méthodologies, enfin de motiver les élèves à lire (Semaine de la lecture au cycle 2; Prix de la Nouvelle en CM2).

- Produire des écrits pour mieux communiquer

Les élèves doivent davantage s'exercer à écrire dans des conditions de communication réelle qui donnera un sens à leurs pratiques.

- Devenir citoyen de la planète Terre – créer un parcours de pratiques citoyennes

Nous voulons donner aux élèves des habitudes qui leur permettent plus tard de mieux vivre ensemble. Les thèmes en seront l'implication des élèves dans l'école à travers la formation médiateurs, les conseils d'élèves; la santé (le sommeil, l'alimentation, l'hygiène); le développement durable avec une labellisation de l'école (Ecoécole).

A propos du volet concernant la santé, Mme Pencreach intervient sur le goûter à la récréation. Elle évoque le fait que dans les écoles maternelles, la réflexion est déjà entamée depuis l'année dernière et que certaines classes l'ont déjà arrêté. Le thème sera repris dans le cadre de la réflexion sur la santé dans le cadre de la labellisation Eco-école.

M. Léonard demande d'où viennent les indicateurs. M. Martinez explique qu'à la différence d'une entreprise où il y a un chiffre d'affaires, une production, un nombre d'entrées, l'école ne fournit pas toujours des données aussi précises mais que chaque objectif s'attache à suivre une évolution à travers quelques repères (indicateurs) sur les résultats des élèves d'un niveau pour une compétence (par exemple, la compréhension en lecture en CE1, la présentation orale en CM2) ou sur un dénombrement (par exemple, le nombre de conseils des élèves).

## **9. CHANTIER DE L'EXTENSION DE L'ECOLE**

Rappel du calendrier: les préfabriqués seront rasés aux vacances du printemps. Ils seront remplacés par 3 Algeco dont l'utilisation sera multiple: UPE2A, religion, ELCO, RASED et périscolaire. Il y aura aussi un bureau pour la psychologue scolaire et des toilettes. Les bâtiments tourneront le dos à la place et s'ouvriront côté école.

Une maman s'inquiète de la présence des élèves lors du chantier mais il est expliqué qu'il sera bien séparé de la cour de récréation et que l'entrée se fera par la rue de l'École.

Du même coup, notre partition de la récréation de 10 h avec son moindre effectif permettra une meilleure adaptation lorsque la cour sera réduite d'une partie par le chantier.

Le plan sera examiné lors de la prochaine réunion.

secrétaire de séance: Julie Ebersold

compte rendu revu par P. Martinez le 16/11/15, relu le 29/11/15 par J. Ebersold

approuvé le 7/12/15 par 13 participants de la réunion du 6/11/15. Aucune opposition.